

Diplôme en art-thérapie

Diploma of Advanced Studies (DAS) HES-SO
Cycle de formation 2022-2025

Formulaire d'inscription

A remplir en caractères d'imprimerie et à retourner
à la HETSL, Unité de formation continue, ch. des Abeilles 14, 1010 Lausanne



Renseignements généraux et coordonnées privées

Nom :	Prénom :
Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Date de naissance :
Adresse privée complète :	
.....	
Téléphone privé :	Téléphone portable :
E-mail :	
Commune d'origine :	Pays d'origine :

Coordonnées professionnelles

Nom de l'employeur :	
Adresse complète :	
.....	
Téléphone professionnel :	
Profession :	
Poste occupé :	Depuis :
Fonction actuelle (brève description) :	
.....	
.....	
.....	
.....	

Formations professionnelles

.....

.....

.....

.....

Certificats et diplômes – Obtention lieu et date

.....

.....

.....

.....

Activités artistiques, expositions, etc.

.....

.....

.....

Stages effectués en relation/en parallèle avec le domaine de l'art-thérapie

.....

.....

.....

Autres expériences à prendre en compte pour votre demande de participation

.....

.....

.....

Avez-vous des possibilités de pratiquer avec des clients durant la formation ? (si oui, lesquelles)

.....

.....

.....

Motivations personnelles pour suivre la formation (si la place vous manque, utiliser une feuille annexe)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Conditions financières :Article 5 du règlement de formation

- Les désistements ou reports doivent être communiqués par courrier recommandé au secrétariat de l'UFC.
- La formation doit être intégralement payée au plus tard 15 jours avant le premier jour de cours.
- En cas de désistement :
 - o la finance d'inscription de CHF 200.- reste acquise quelle que soit la décision d'admission, car votre dossier est traité.
 - o les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes :
 - Après confirmation d'admission : 20%
 - Jusqu'à 30 jours avant le début de la formation : 50%
 - Moins de 30 jours avant le début de la formation : les frais sont intégralement dus
- En cas d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus ne sont pas remboursés.
- Dans le cas d'un imprévu dont la gravité peut être établie (maladie, contexte personnel et/ou social bouleversé), les conditions ci-dessus pourront être adaptées au cas par cas.

Joindre les annexes suivantes :

- 1) Curriculum Vitae
- 2) Certificats et diplômes obtenus (copie)
- 3) Dossier artistique de vos réalisations (en format A4)
- 4) Copie carte d'identité ou passeport
- 5) Copie du récépissé de votre finance d'inscription (CHF 200.-) payable sur le CCP 10-18214-4 avec mention « **Inscription DAS AT 2022-25 projet n° : 20013** »
- 6) Une photographie

Note : votre demande d'inscription ne sera prise en compte qu'au paiement de la finance d'inscription.

Seuls les dossiers complets munis de toutes les annexes seront examinés par la commission de sélection.

En soumettant ce dossier de candidature, j'autorise la HES-SO (ou la haute école) à requérir des informations complémentaires dans le cadre du traitement de ma candidature auprès des écoles préalablement fréquentées et j'autorise ces dernières à fournir les informations me concernant.

Attention : toute information erronée ou remise de document falsifié peut conduire au refus définitif d'admission, à l'annulation de l'immatriculation, respectivement l'exclusion de la HES-SO.

Je m'inscris pour :

La formation DAS en art-thérapie, cycle de formation 2022-2025.

Je m'engage à participer à l'ensemble de la formation.

Finance d'inscription (non remboursable) : CHF 200.- (CCP 10-18214-4 avec mention « Inscription DAS AT 2022-25 projet : 20013 »)

Frais de formation : CHF 18'000.- (payables 15 jours avant le premier jour de cours).

J'ai pris connaissance des conditions d'admission indiquées dans le descriptif de la formation ainsi que des conditions financières et les accepte.

Date : Signature :